



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Vallée des Baux-Alpilles (13)
2 Avenue des Ecoles
13520 Maussane les alpilles

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (13), Contact : Kévin TREGUER, 2 Avenue des écoles, 13520 Maussane les Alpilles, FRANCE. Tél. : +33 490545420. Courriel : kevin.treguer@ccvba.fr. Code NUTS : FRL04.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de Communes Vallée des Baux 2 Avenue des écoles , 13520 Maussane les Alpilles, FRANCE. Tél. +33 490545420.

Courriel : kevin.treguer@ccvba.fr. Code NUTS : FRL04. Adresse internet : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Communauté de Communes Vallée des Baux 2 Avenue des écoles , Contact : Kévin TREGUER, 13520 Maussane les Alpilles, FRANCE. Tél. +33 490545420. E-mail : kevin.treguer@ccvba.fr. Code NUTS : FRL04. Adresse internet :

<http://www.marches-securises.fr>. **Par voie électronique à l'adresse :** <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord cadre à bons de commande - Fourniture d'Equipements de Protection Individuelle

II.1.2) Code CPV principal

35113400

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

La présente consultation consiste en la fourniture et la livraison d'Equipements de Protection Individuelle, pour les agents des différents services techniques de la CCVBA (collecte des OM, gardiens déchèteries, agents de l'eau et de l'assainissement, espaces verts, électricien). Est considéré comme EPI tout équipement destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objet. L'ensemble des articles proposés devra répondre aux normes spécifiques énumérées dans le descriptif des produits (conformité aux normes européennes en vigueur).

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 308000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Vêtements de haute visibilité et de travail

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

35113400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution : Communes de Maussane les Alpilles et de Saint-Rémy de Provence

II.2.4) Description des prestations

Ce lot concerne les différents vêtements de type veste, tee-shirt ou pantalons soumis au respect de normes de sécurité et de haute visibilité.

Les différents produits attendus dans ce lot sont décrits dans les fiches techniques ci-dessous, les références indiquées correspondent à celles présentes dans le BPU.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique : 40%

Valeur du service : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 200000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, renouvelable 3 fois maximum, par période de douze (12) mois.

La décision de reconduction interviendra au plus tard un mois avant la date anniversaire du contrat par reconduction expresse du pouvoir adjudicateur. A défaut de décision, le contrat est réputé reconduit.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****II.2.14) Informations complémentaires sur les lots****LOT N° 2**

II.2.1) Intitulé : Lot N°2: Chaussures de sécurité

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

18830000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution : Communes de Maussane les Alpilles et de Saint-Rémy de Provence

II.2.4) Description des prestations

Ce lot concerne les différents types de chaussures de travail soumises au respect de normes de sécurité précisées dans le descriptif.

Les différents produits attendus dans ce lot sont décrits dans les fiches techniques ci-dessous, les références indiquées correspondent à celles présentes dans le BPU.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 50%

Valeur du service : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 48000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, renouvelable 3 fois maximum, par période de douze (12) mois.

La décision de reconduction interviendra au plus tard un mois avant la date anniversaire du contrat par reconduction expresse du pouvoir adjudicateur. A défaut de décision, le contrat est réputé reconduit.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : **Oui.**

II.2.11) Informations sur les options

Options : **Non.**

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

II.2.14) Informations complémentaires sur les lots

Les candidats au lot n°2 sont tenus de proposer une variante imposée. La variante attendue est décrite aux articles 1.4.1 du CCAP et 3.1 du RC

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Lot N°3: Autres Equipements de Protection Individuelle

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

18141000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution : Communes de Maussane les Alpilles et de Saint-Rémy de Provence

II.2.4) Description des prestations

Ce lot concerne les différents types d'accessoires de sécurité comprenant notamment la fourniture de gants de protection, protection visage, protections auditives soumis au respect des normes de sécurité précisées dans le descriptif.

Les différents produits attendus dans ce lot sont décrits dans les fiches techniques ci-dessous, les références indiquées correspondent à celles présentes dans le BPU.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique : 40%

Valeur du service : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 60000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : **Oui.**

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, renouvelable 3 fois maximum, par période de douze (12) mois.

La décision de reconduction interviendra au plus tard un mois avant la date anniversaire du contrat par reconduction expresse du pouvoir adjudicateur. A défaut de décision, le contrat est réputé reconduit.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : **Non.**

II.2.11) Informations sur les options

Options : **Non.**

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

II.2.14) Informations complémentaires sur les lots

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière**III.1.3) Capacité technique et professionnelle****III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : Non.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Oui.

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique : Non****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 12 février 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

lundi 12 février 2018 - 14:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'attention des candidats est portée sur les échantillons, qui devront être intégrés aux dossiers d'offres des candidats pour chacun des trois lots. L'annexe 1 du CCTP détaille la liste des échantillons nécessaires. Les échantillons devront être livrés à l'adresse de l'acheteur avant la date limite de réception des offres.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Marseille 24 Rue Breteuil , 13006 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134813. E-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr.
Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat a été rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Marseille 24 Rue Breteuil , 13006 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134813. E-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr.
Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 janvier 2018